



## Le tourisme en Nouvelle-Aquitaine : 14 milliards d'euros pour l'économie locale

En 2014, la consommation touristique en Nouvelle-Aquitaine s'élève à 14 milliards d'euros et représente 8,9 % du produit intérieur brut (PIB) régional. La région concentre 9,0 % de la consommation touristique intérieure française, ce qui la place en 5<sup>e</sup> position des régions. Surreprésenté dans la région, l'hébergement marchand et non marchand totalise le tiers de la consommation touristique régionale. Le transport représente le deuxième poste de dépense, juste devant les restaurants et achats alimentaires. Au-delà de ces dépenses basiques, le budget consacré aux services culturels, sportifs et de loisirs reste minoritaire avec 4 % de la dépense. Entre 2011 et 2014, la consommation touristique augmente de 5 % en Nouvelle-Aquitaine, en euros constants. Il s'agit de la plus forte hausse parmi les cinq régions françaises cumulant le plus de dépenses touristiques.

Jean-Pierre Ferret, Insee

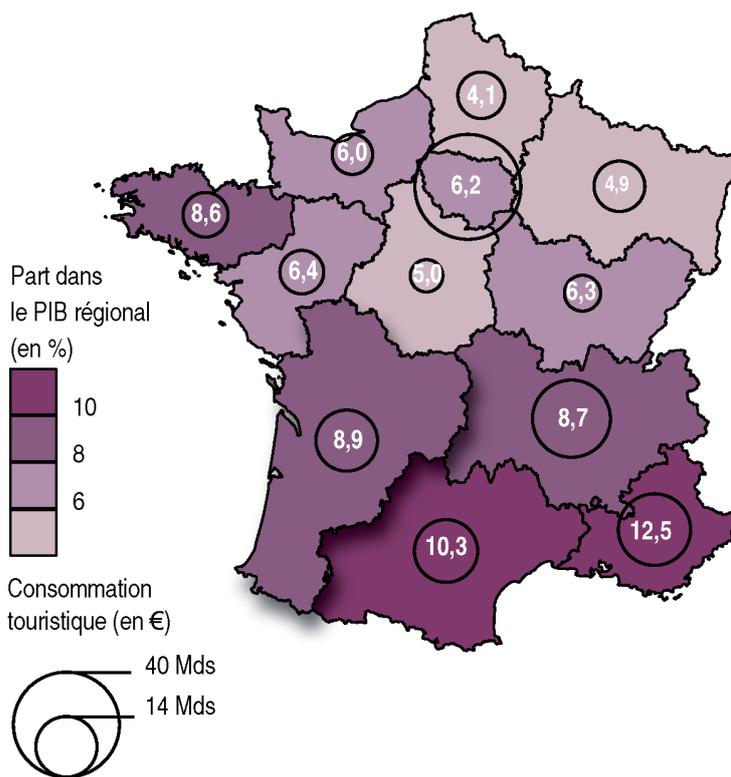
Bordée par quelque 700 kilomètres de littoral atlantique et des massifs montagneux au sud et à l'est, la Nouvelle-Aquitaine abrite un riche patrimoine naturel, historique et culturel. La région est bien équipée pour accueillir le tourisme balnéaire, urbain et vert, qui génère une fréquentation importante. Le tourisme constitue un secteur important de l'économie régionale.

### La consommation touristique représente 8,9 % du PIB régional

En 2014, la consommation touristique (*définitions*) en Nouvelle-Aquitaine dépasse les 14,2 milliards d'euros. Elle regroupe les achats de biens et services auprès de fournisseurs locaux, par les touristes durant leur séjour, ou par les Néo-Aquitains qui préparent leur déplacement. La région concentre ainsi 9 % de la consommation touristique française. Elle se place au 5<sup>e</sup> rang régional, derrière l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) et l'Occitanie (*figure 1*).

La part de la consommation touristique dans le PIB de Nouvelle-Aquitaine se monte à 8,9 %, soit le 4<sup>e</sup> taux le plus élevé

1 Nouvelle-Aquitaine : 5<sup>e</sup> région française pour la consommation touristique  
Consommation touristique et part dans le PIB selon la région en 2014



© IGN - Insee 2017

## 2 9 % de la consommation touristique intérieure française réalisée en Nouvelle-Aquitaine

Répartition de la consommation touristique par poste de dépenses en 2014

	En Nouvelle-Aquitaine (en millions d'€)	Part de la région dans la consommation intérieure française (en %)	Répartition de la consommation régionale (en %)	Répartition de la consommation de France de province (en %)
<b>I - Dépenses en services caractéristiques</b>	<b>6 602,0</b>	<b>7,2</b>	<b>46,4</b>	<b>49,1</b>
<b>Hébergements touristiques marchands</b>	<b>2 624,6</b>	<b>10,4</b>	<b>18,4</b>	<b>16,5</b>
dont hôtels	763,3	5,9	5,4	6,4
dont campings	452,9	21,6	3,2	1,8
dont gîtes ruraux et autres locations saisonnières	1 135,7	14,9	8,0	6,4
dont autres hébergements marchands	272,6	11,0	1,9	1,9
<b>Restauration et cafés</b>	<b>1 457,0</b>	<b>7,4</b>	<b>10,2</b>	<b>11,3</b>
<b>Services de transport non urbain</b>	<b>1 527,4</b>	<b>5,6</b>	<b>10,7</b>	<b>11,6</b>
dont avion	877,0	5,4	6,2	5,5
dont train	475,0	6,2	3,3	4,0
dont autocar	161,3	6,4	1,1	1,5
dont transport fluvial et maritime	14,1	1,8	0,1	0,6
<b>Location de courte durée de matériel</b>	<b>208,4</b>	<b>5,9</b>	<b>1,5</b>	<b>2,1</b>
dont véhicules de tourisme	109,1	5,0	0,8	1,2
dont articles de sport et de loisirs	99,2	7,4	0,7	0,9
<b>Services de voyagistes et agences de voyages</b>	<b>202,9</b>	<b>2,7</b>	<b>1,4</b>	<b>2,6</b>
<b>Services culturels, sportifs et de loisirs</b>	<b>581,7</b>	<b>6,7</b>	<b>4,1</b>	<b>5,0</b>
dont musées et spectacles	123,9	5,5	0,9	0,9
dont parcs d'attractions et autres services récréatifs	239,9	7,5	1,7	1,4
dont casinos	202,2	8,9	1,4	1,7
<b>II - Autres postes de dépenses</b>	<b>5 495,6</b>	<b>11,1</b>	<b>38,6</b>	<b>37,1</b>
dont carburants	1 172,7	10,7	8,2	8,5
dont péages	286,5	7,9	2,0	2,8
dont aliments et boissons	1 535,9	13,2	10,8	9,5
dont biens de consommation durables spécifiques	577,4	8,8	4,1	4,2
dont taxis et autres services de transport urbain	106,8	5,4	0,8	0,9
dont autres biens de consommation	1 436,3	12,5	10,1	8,7
dont autres services	380,1	11,5	2,7	2,4
<b>III - Ensemble de la dépense touristique (I+II)</b>	<b>12 097,6</b>	<b>8,6</b>	<b>85,0</b>	<b>86,1</b>
<b>IV - Hébergement touristique non marchand</b>	<b>2 142,4</b>	<b>12,7</b>	<b>15,0</b>	<b>13,9</b>
<b>V - Consommation touristique (III+IV)</b>	<b>14 240,0</b>	<b>9,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Lecture : Dans la région, les touristes ont dépensé 1 457 millions d'euros en services de « Restauration et cafés », soit 7,4 % de la consommation touristique intérieure française. Ces dépenses de restauration représentent 10,2 % de l'ensemble de la consommation touristique au niveau régional, 11,5 % au niveau France de province.

Source : Insee, DGE, compte satellite du tourisme régionalisé

de France métropolitaine (7,4 % au niveau national), seulement précédée par la Corse, Paca et l'Occitanie.

En Nouvelle-Aquitaine, près de la moitié de la consommation totale (46,4 %) concerne des dépenses en services caractéristiques (figure 2). Ces 6,6 milliards d'euros financent des activités entièrement touristiques (hébergement, parcs d'attraction, agences de voyage...) ou fortement impactées par le tourisme (transport en commun de voyageurs, restauration, location de voitures, casinos...).

Non spécifiques au tourisme, les dépenses induites représentent néanmoins 38,6 % de la consommation touristique régionale, soit 5,5 milliards d'euros. Elles sont réalisées sur le lieu de vacances ou pour y accéder (alimentation, carburant, péages, taxis, shopping...).

Dans les résidences secondaires, la valorisation des nuitées passées par les

propriétaires et leurs ayants-droits, est estimée à plus de 2,1 milliards, soit 15 % de la consommation touristique de Nouvelle-Aquitaine.

### L'hébergement : premier poste de la consommation touristique

Les trois quarts des dépenses des touristes sont consacrées aux fonctions de base : se déplacer, se loger et se nourrir, loin devant l'achat de biens et de services destinés aux loisirs. L'hébergement (marchand ou non) concentre un tiers de la consommation touristique en Nouvelle-Aquitaine. Les dépenses liées au transport comptent pour plus d'un cinquième de la consommation touristique, comme les dépenses pour l'alimentation.

Le secteur de l'hébergement, marchand et non marchand, regroupe 33 % de la consommation touristique régionale, 30 % en France de province. Avec plus de

2,6 milliards de recettes, l'hébergement marchand regroupe 18,4 % de la consommation touristique de la région (figure 3) davantage qu'en France de province (16,5 %).

La région regroupe 22 % des dépenses faites dans l'ensemble des campings français, ce qui la positionne au 2<sup>e</sup> rang juste derrière l'Occitanie. L'importance de l'hôtellerie de plein air (3,2 % des dépenses contre 1,3 % en France) s'explique par la géographie de la région et son climat. La Charente-Maritime et les Landes font ainsi partie des départements français les plus fréquentés par les campeurs.

Les gîtes ruraux et autres locations saisonnières (meublés) sont aussi très prisés dans la région. Malgré un poids moindre au niveau national (15 %), les dépenses afférentes sont 2,5 fois plus élevées que dans les campings et atteignent 1,1 milliard d'euros. Au-delà des implantations sur les

côtes, les gîtes ruraux et chambres d'hôtes sont très développés dans les zones où le tourisme vert prédomine, comme en Dordogne, dans les Pyrénées et le Limousin.

Les dépenses consacrées aux autres hébergements marchands, résidences de tourisme ou villages de vacances, s'élèvent à 273 millions d'euros. Elles ont un poids identique à celui de France de province, tandis que le secteur hôtelier est en retrait dans la région : sa part dans la consommation touristique (5,4 %) se situe un point en dessous du niveau France de province.

La consommation estimée des résidences secondaires place la Nouvelle-Aquitaine au 4<sup>e</sup> rang des régions françaises, tant en volume qu'en part. Ces hébergements représentent 15 % de la consommation touristique de Nouvelle-Aquitaine, contre 13,9 % en France de province, et 10,7 % au niveau national pénalisé par une part très faible en Île-de-France. La proportion de résidences secondaires est surtout élevée le long du littoral mais aussi, dans une moindre mesure, dans des départements ruraux prisés par les touristes comme la Dordogne ou la Corrèze.

### L'achat de carburant, premier poste de dépenses pour le transport

L'ensemble des dépenses liées au transport (en commun ou privé, urbain ou non urbain) dépasse 3,2 milliards d'euros, soit 22,4 % de la consommation touristique néo-aquitaine.

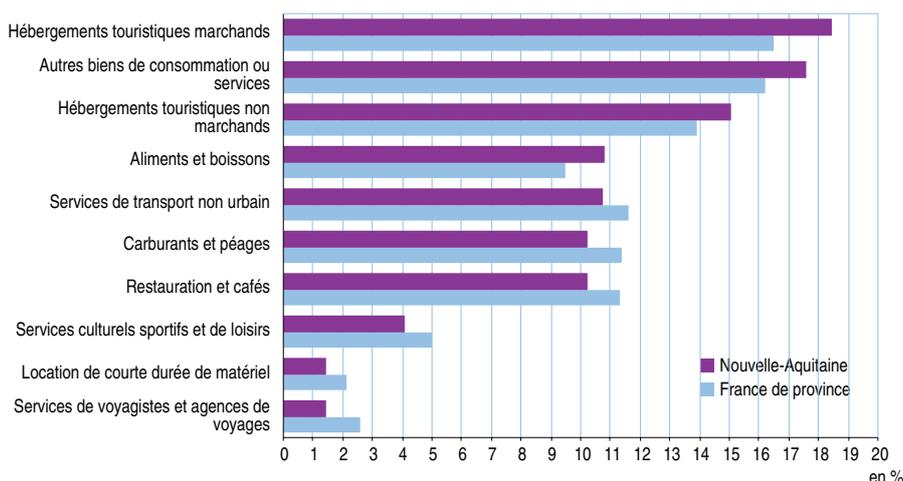
Avec une dépense frôlant 1,2 milliard d'euros, l'achat de carburants constitue le premier poste de dépenses en matière de transport (36 %). Ce niveau se retrouve dans la plupart des autres régions françaises, hormis en Île-de-France où les transports en commun sont privilégiés. Les 287 millions d'euros dépensés aux péages constituent 2,0 % de la consommation de Nouvelle-Aquitaine, moins qu'en France de province (2,8 %). En effet, malgré les six tronçons autoroutiers qui traversent la région, trois départements sont totalement dépourvus de section à péage (Charente, Creuse et Haute-Vienne). Ces dépenses sont inférieures seulement en Paca et, surtout en Île-de-France, qui bénéficie de nombreux axes autoroutiers ou assimilés gratuits.

Les taxis et les transports urbains comptent peu dans le budget des visiteurs. Les 107 millions d'euros de dépenses représentent 0,8 % de la consommation touristique, un niveau équivalent à la France de province.

Parmi les secteurs spécifiques du tourisme, les services de transport non urbain de voyageurs et la location de véhicules de tourisme totalisent 11,5 % de la consommation touristique néo-aquitaine en

## 3 Les dépenses d'hébergement et d'alimentation surreprésentées en Nouvelle-Aquitaine

Part de la consommation touristique par poste de dépenses en 2014



Source : Insee, DGE, compte satellite du tourisme régionalisé

2014, contre 12,8 % en province. Le recours à la location de voitures est relativement moindre en Nouvelle-Aquitaine que dans les autres régions, hormis le Grand Est et la Bretagne. Si les transports en train, en autocar et en bateaux sont sous-représentés par rapport à la France de province, le transport aérien affiche une bonne activité (6,2 % de la consommation contre 5,5 %). Avec 877 millions d'euros, il s'agit du plus gros poste de dépenses en transport non urbain de la région (57 % de l'ensemble du poste). En effet, la région est équipée de 11 aéroports dont le plus important (Bordeaux-Mérignac) se positionne, avec 5 millions de passagers, comme le 5<sup>e</sup> aéroport de France de province.

### Achats alimentaires et restauration à égalité

En 2014, les touristes dépensent 3 milliards d'euros pour se nourrir, soit 21 % de la consommation touristique régionale. Ces dépenses se répartissent par moitié entre la restauration et les achats d'alimentation.

Les cafés et restaurants bénéficient de 1,5 milliard d'euros de dépenses en Nouvelle-Aquitaine, soit un dixième de la consommation régionale. Ce niveau est inférieur à la France de province (11,3 %) où trois régions tirent la moyenne vers le haut : Paca, Hauts-de-France et Grand Est.

En revanche, les touristes réalisent davantage d'achats alimentaires en magasin, leurs dépenses sont proportionnellement plus élevées en Nouvelle-Aquitaine (10,8 % contre 9,5 % en France de province), en partie en lien avec le poids important des campings, locations saisonnières et résidences secondaires dans la région. En effet, dans ces hébergements, les touristes peuvent prendre leurs repas à domicile, sans avoir forcément recours aux restaurants.

### Davantage de shopping que de loisirs

Hormis les dépenses de base, les touristes consacrent 582 millions d'euros aux services culturels, sportifs et de loisirs, soit 4,1 % de leur consommation. Les services des voyagistes sont peu sollicités (1,4 % de la consommation). Si la Nouvelle-Aquitaine bénéficie du plus grand nombre de sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco en France, la part des dépenses consacrées aux visites de musées, de sites ou de monuments historiques n'est pas supérieure à la moyenne de France de province. Elle est nettement inférieure au niveau national en raison de la très forte concentration de musées et spectacles en région parisienne. En revanche, plusieurs équipements comme le Futuroscope, le zoo de la Palmyre, l'aquarium de la Rochelle ou le parc Walibi, participent à la surreprésentation des dépenses en parcs d'attractions (1,7 % de la consommation), par rapport à la France de province.

Moins spécifique au tourisme, le chalandage (achat de produits locaux, souvenirs, cadeaux...) concentre un budget conséquent. Les visiteurs dépensent ainsi 1,4 milliard d'euros, autant que dans la restauration. La part de ces dépenses en Nouvelle-Aquitaine est largement supérieure à la moyenne de France de province (10,1 % contre 8,7 %). Enfin, d'autres achats en biens durables (bateaux, articles de voyage, matériels de sport...) et d'autres services (réparation auto, thalasso, soins corporels...) complètent les dépenses pour 957 millions d'euros.

### La plus forte hausse des grandes régions touristiques

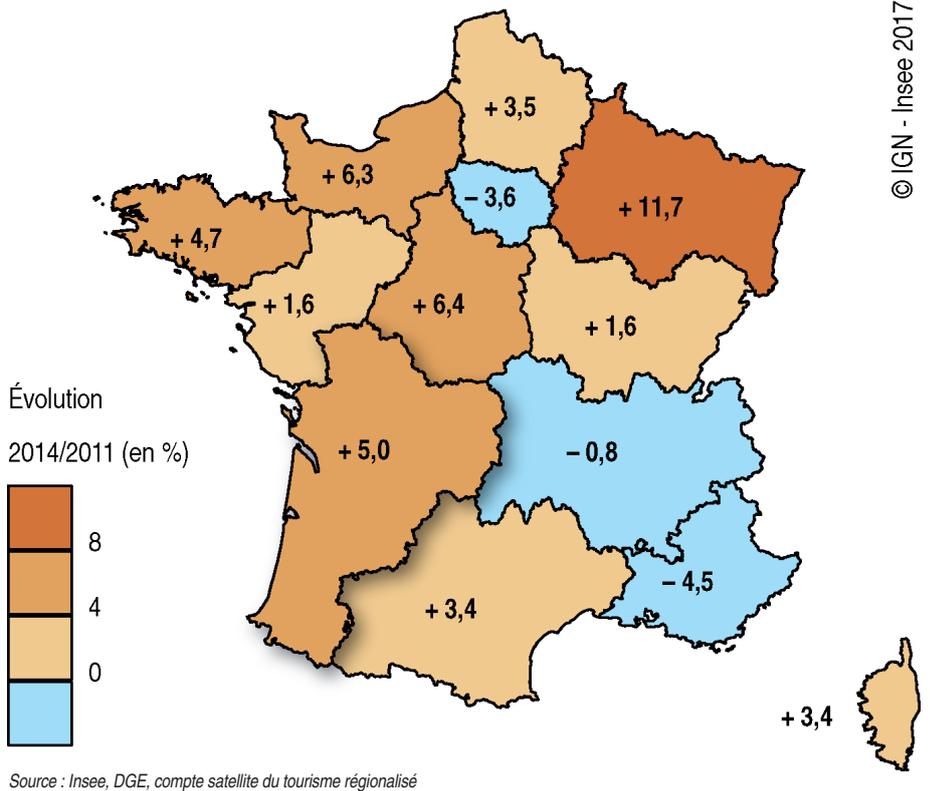
Entre 2011 et 2014, la consommation touristique augmente de 5 % en Nouvelle-Aquitaine - en euros constants - contre une quasi-stabilité en France (+0,2 %) et

+ 1,6 % en France de province. Il s'agit de la quatrième plus forte hausse des régions françaises. Parmi les cinq régions les plus touristiques (consommation supérieure à 10 milliards d'euros), la Nouvelle-Aquitaine est même celle qui progresse le plus. En dehors de la région Grand Est, les hausses les plus fortes de la consommation sont toutes observées dans l'ouest du pays (figure 4), alors qu'en Île-de-France et en Paca, les dépenses en euros constants baissent sensiblement.

La consommation dans le secteur de l'hébergement marchand est en hausse sensible (+ 11,3 %). Alors que les hébergements traditionnels (hôtels et campings) évoluent peu, d'autres modes d'hébergements comme les gîtes ou les locations saisonnières, disponibles sur des plates-formes internet par exemple, prennent de l'ampleur. Les dépenses dans les services de transports non urbains augmentent (+ 7,4 %) mais uniquement grâce à l'aérien (+ 23 %), tandis que celles dans les autres modes de transport sont stables ou baissent. Les dépenses en services culturels diminuent sensiblement (- 5,9 %). Ce recul affecte principalement les parcs d'attractions et les casinos. ■

#### 4 La consommation touristique progresse de 5 % en Nouvelle-Aquitaine

Évolution de la consommation touristique entre 2011 et 2014



© IGN - Insee 2017

## Définitions

Le **tourisme** regroupe l'ensemble des activités déployées par tous les visiteurs au cours de leurs voyages (y compris voyages d'affaires et de santé). Les résidents locaux en déplacement hors de leur domicile, y compris dans une résidence secondaire, sont considérés comme des touristes.

## Sources

Le **Compte Satellite du Tourisme (CST)** produit par la Direction générale des entreprises permet de connaître la structure des dépenses de biens et services consommés au cours d'un séjour ou d'une excursion touristique (visiteur à la journée). Le CST inclut les achats de biens et de services des résidents néo-aquitains qui préparent leur déplacement dans la région ou hors de la région. Les données proviennent de sources professionnelles, de données administratives ou d'enquêtes spécifiques. La **Consommation Touristique Intérieure (CTI)**, concept central du CST, distingue les dépenses liées aux activités caractéristiques du tourisme, les dépenses non spécifiques au tourisme, ainsi que la valorisation des nuitées passées dans les résidences secondaires ou loyers fictifs (hébergement touristique non marchand).

La **régionalisation du CST** consiste à calculer la répartition régionale de la CTI pour chaque poste de dépenses. Elle a été effectuée pour 2011 et 2014. La consommation touristique est affectée au lieu de consommation du bien ou du service.

### Peu de dépenses étrangères dans l'hébergement marchand régional

En Nouvelle-Aquitaine, 21 % des dépenses en hébergement marchand proviennent de la clientèle étrangère, contre 35 % en France. Sur la partie aquitaine, la part de la consommation étrangère est proche de la moyenne de France de province (24,7 % contre 27,3 %). En revanche, les ex-régions Limousin et, surtout, Poitou-Charentes attirent proportionnellement peu de touristes étrangers (respectivement 18,9 % et 14,5 % de la consommation).

Principalement grâce aux Néerlandais et aux Allemands, la part des dépenses de la clientèle étrangère est sensiblement plus importante dans les campings (26,1 %) qu'en hôtellerie (16,1 %) ou en résidences de tourisme et villages de vacances (13,6 %).

Insee Nouvelle-Aquitaine  
5, rue Sainte-Catherine  
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :  
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :  
Anne Maurellet

Mise en page :  
Agence Elixir, Besançon  
ISSN : 2492-6876  
© Insee 2017

## Pour en savoir plus

• Genebes L., Tchiveindais C. « 69 500 salariés saisonniers du tourisme : un emploi saisonnier sur deux dans le tourisme », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 24, mars 2017.

• Ferret J.P. « En Nouvelle-Aquitaine, 104 000 emplois touristiques dont 86 000 liés à l'accueil de touristes », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 44, juillet 2017.

